



2015-11-155

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **16 novembre 2015** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Geneviève Dallaire
Siège #2 - Pascal Lessard
Siège #3 - Jean-Marie Dionne
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - François Morin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette session.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 4 novembre 2015 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement

2015-11-156 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - PACTE RURAL - PRÉSENTATION DU PROJET ET RÉOLUTION**
- 4 - VARIA**
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2015-11-157 3 - PACTE RURAL - PRÉSENTATION DU PROJET ET RÉOLUTION

ATTENDU QU'un comité de ruralité a été formé afin de déposer un projet pour le pacte rural 2014-2019;

ATTENDU QUE le comité a présenté aux membres du conseil un projet de construction d'une surface multifonctionnelle de sports et de loisirs afin de diversifier les types de pratique, afin de favoriser l'utilisation quatre saisons des infrastructures;

ATTENDU QUE ce projet répond à l'orientation "développement des loisirs et de la culture" du plan d'action de la municipalité;

ATTENDU QUE le coût du projet s'élève à 32 545 \$ et que la part de la municipalité est de 6 603 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne, appuyé par madame Geneviève Dallaire et accepté à l'unanimité l'approbation de l'implication financière de la municipalité de 6 603 \$ dans le projet et autoriser madame Chantale Gareau à signer les documents relatifs au projet.

4 - VARIA

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-11-158 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19 h 45 h

Jean-Guy Plante, maire

Chantale Gareau, dir. gén. & sec.